Barème d'honoraires

Applicable au 19/09/2025

Honoraires sur transactions d'immeubles

Les honoraires indiqués sont les honoraires maximums et sont à la charge du vendeur

Prix de vente de 0 € à 50 000 €	Forfait de 4 000,00 € TTC
50 001 à 150 000 €	Forfait de 8 000 € TTC
Prix de vente de 150 001 à 210 000 €	Forfait de 10 000 € TTC
Prix de vente de 210 001 à 250 000 €	Forfait de 12 000 € TTC
Prix de vente à partir de 250 001 €	5% TTC du prix de la vente
Terrains avec prix de vente entre 0 € et 250 000 €	Forfaits de 10 000 € TTC
Terrains avec prix de vente à partir 250 001 €	5% TTC du prix de la vente

LA RESIDENCE
Mon partenaire immobilier

EURL TRANSACTION CONSEIL IMMOBILIER
RCS Versailles : 410 343 503 Titulaire de la carte prof. Transaction n° CPI 7801 2019 000 039 326
Garantie Financière de 110000 € Par SNPI - QBE Insurance Limited